

 <p><b>utbm</b> université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail &lt;prénom.nom&gt;@utbm.fr <a href="http://www.utbm.fr">http://www.utbm.fr</a></p>	<p><b>GE 07</b></p> <p><b>Gestion financière et de l'investissement</b></p> <p><b>Premier partiel</b></p> <p><b>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture de questions</b></p>
<p><b>Christian GIRARDOT</b></p>	<p><b>Mardi 6 mai 2014</b></p>

### **Étude de cas : la société ALSACE TÔLERIE**

Le sujet comporte trois dossiers. Les trois dossiers sont indépendants.

#### **Consignes :**

- *Les documents de cours, les documents de TD, les ordinateurs portables, les tablettes et les téléphones mobiles ne sont pas autorisés.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les trois dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

**Rappel :** *L'unité monétaire en vigueur en France est l'euro et sa déclinaison le centime d'euro.*

La société ALSACE TÔLERIE est une PMI organisée sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS) au capital social de 300 000 euros. La société ALSACE TÔLERIE a été créée le 26/05/2005. Le président de la société ALSACE TÔLERIE est Monsieur Vincent Ossola. Le siège social de la société ALSACE TÔLERIE se situe à Colmar (Haut-Rhin). L'exercice comptable de la société ALSACE TÔLERIE commence le 1<sup>er</sup> juin et se termine le 31 mai. La société ALSACE TÔLERIE emploie 24 salariés au 31/05/2013. La société ALSACE TÔLERIE est spécialisée dans la fabrication de pièces en métal (acier, inox et aluminium) en petites séries pour différentes industries (bâtiment, énergie, engins du BTP, ferroviaire...). Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros au 31/05/2013.

Liste des annexes fournies avec le sujet :

- Annexe 1 : Extrait du plan de comptes utilisé par la société ALSACE TÔLERIE
- Annexe 2 : Durée et taux d'amortissement
- Annexe 3 : Plan d'amortissement en système linéaire de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 4 : Plan d'amortissement en système dégressif de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 5 : Plan d'amortissement de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 6 : Tableau DGFIP n° 2052 au 31/05/2014 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 7 : Plan d'amortissement en système linéaire du robot de soudage laser Motoman UP130 cédé (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 8 : Plan d'amortissement en système dégressif du robot de soudage laser Motoman UP130 cédé (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 9 : Plan d'amortissement du robot de soudage laser Motoman UP130 cédé avec retraitement de l'avantage fiscal (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 10 : Tableau DGFIP n° 2054 au 31/05/2013 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 11 : Tableau DGFIP n° 2050 au 31/05/2013 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 12 : Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/05/2013 (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 13 : Extrait du livre-journal : les enregistrements du 1<sup>er</sup> dossier (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexes 14 : Extrait du livre-journal : les enregistrements du 2<sup>e</sup> dossier (à compléter et à restituer avec la copie)
- Annexe 15 : Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 3<sup>e</sup> dossier (à compléter et à restituer avec la copie)

## **PREMIER DOSSIER [6,75 points]**

La société ALSACE TÔLERIE a acquis le 06/03/2013 à l'état neuf une presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 auprès du fournisseur allemand TRUMPF FRANCE. Le prix d'achat net H.T. de cette machine industrielle s'élève à 316 000 euros. Se sont ajoutés les frais liés à l'étude d'implantation dans l'atelier pour 4 000 euros H.T., les frais de montage pour 20 000 euros H.T. et les frais de formation des techniciens et opérateurs pour 10 000 euros H.T.

Toutes ces dépenses relevaient du taux normal de TVA à 19,6 % en vigueur jusqu'au 31/12/2013. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf et des différents frais annexes. Cette machine a été acquise à crédit auprès du fournisseur allemand TRUMPF FRANCE.

Ce sont des fournisseurs prestataires spécialisés – liés contractuellement avec TRUMPF FRANCE – qui ont assuré l'étude d'implantation dans l'atelier, le montage et la formation.

La presse plieuse Trumpf a été mise en service le 24/03/2013 après formation des techniciens et des opérateurs, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il a été décidé d'amortir économiquement cette machine industrielle selon le système linéaire sur une durée de dix ans. Cependant, sur conseil de l'expert-comptable de la société ALSACE TÔLERIE, les dirigeants ont convenu de bénéficier de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

### **Travail à faire :**

1. Déterminer la valeur d'acquisition amortissable de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 telle qu'elle doit figurer dans le système d'information comptable de la société ALSACE TÔLERIE [0,5 point].
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société ALSACE TÔLERIE, la facture n° V6277 relative au seul prix d'achat net H.T de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 envoyée par le fournisseur allemand TRUMPF FRANCE. Cette facture a été reçue le 08/03/2013 et enregistrée le jour même. L'enregistrement du règlement de cette facture n'est pas demandé (annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
3. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 selon le système linéaire (annexe 3 à compléter et à restituer avec la copie) [1 point].
4. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 selon le système dégressif (annexe 4 à compléter et à restituer avec la copie) [1,5 point].
5. Présenter les trois premières lignes du plan d'amortissement avec retraitement de l'avantage fiscal de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 (annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie) [0,5 point].
6. Enregistrer – selon la technique du journal – la dotation aux amortissements de l'exercice clos au 31/05/2014 (annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie) [2 points].
7. Compléter l'extrait du tableau DGFIP n° 2052 à la clôture de l'exercice au 31/05/2014. (annexe 6 à compléter et à restituer avec la copie). On supposera que la presse plieuse est le seul actif amortissable de la société ALSACE TÔLERIE [0,25 point].

## **DEUXIÈME DOSSIER [10,25 points]**

La société ALSACE TÔLERIE a émis le 18/12/2012 la facture n° 582 par laquelle elle cède à une autre entreprise industrielle un robot de soudage laser Motoman UP130 pour un montant H.T. de 39 000 euros. La cession d'un tel équipement relevait de la TVA au taux normal de 19,6 % en vigueur jusqu'au 31/12/2013.

Ce robot de soudage laser Motoman UP130 avait été acquis neuf le 26/01/2009. Sa valeur d'acquisition amortissable H.T. s'élevait à 185 000 euros. Une telle machine industrielle relevait du taux normal de TVA à 19,6 % en vigueur en 2009. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne s'est posé quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf. Ce robot de soudage laser Motoman UP130 avait été mis en service le 12/02/2009 après formation des opérateurs et techniciens, et la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service, il avait été décidé d'amortir cette machine industrielle sur une durée de huit ans selon le système linéaire et de profiter de l'avantage fiscal en vigueur à cette date.

La presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 a été le seul équipement industriel acquis (Cf. dossier 1) au cours de l'exercice 2012/2013 par la société ALSACE TÔLERIE. Au 1<sup>er</sup> juin 2012, la valeur brute H.T. des installations techniques, matériels et outillages industriels possédés par la société ALSACE TÔLERIE s'élevait à 3 763 000 euros. Aucune autre cession que celle du robot de soudage laser Motoman UP130 n'est intervenue au cours de l'exercice 2012/2013.

### **Travail à faire :**

1. Présenter le plan d'amortissement du robot de soudage laser Motoman UP130 selon le système linéaire jusqu'à l'exercice de cession (annexe 7 à compléter et à restituer avec la copie) **[2 points]**.
2. Présenter le plan d'amortissement du robot de soudage laser Motoman UP130 selon le système dégressif jusqu'à l'exercice de cession (annexe 8 à compléter et à restituer avec la copie) **[2,5 points]**.
3. Présenter le plan d'amortissement du robot de soudage laser Motoman UP130 avec retraitement de l'avantage fiscal jusqu'à l'exercice de cession (annexe 9 à compléter et à restituer avec la copie) **[0,5 point]**.
4. Déterminer et qualifier le résultat de cession sur le robot de soudage laser Motoman UP130 **[1 point]**.
5. Enregistrer – selon la technique du journal – la facture relative à la cession du robot de soudage laser Motoman UP130 (annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie) **[1 point]**.
6. Enregistrer à la clôture de l'exercice de cession – selon la technique du livre-journal – la dotation annuelle aux amortissements du robot de soudage laser Motoman UP130 cédé (annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie) **[2 points]**.
7. Compléter l'extrait du tableau DGFIP n° 2054 à la clôture de l'exercice au 31/05/2013. (annexe 10 à compléter et à restituer avec la copie) **[1 point]**.
8. Compléter l'extrait du tableau DGFIP n° 2050 « colonne Brut » à la clôture de l'exercice au 31/05/2013. (annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie) **[0,25 point]**.

### **TROISIÈME DOSSIER [3 points]**

La société ALSACE TÔLERIE a recours au crédit-bail. Parmi les biens pris en crédit-bail, on relève un contrat portant sur une machine de découpe laser 2D Trumpf TruLaser 1030. Les caractéristiques de ce contrat de crédit-bail sont les suivantes :

- Valeur d'acquisition H.T. : 264 000 euros.
- Valeur d'achat résiduelle H.T. à l'échéance du contrat : 20 000 euros.
- Valeur du dépôt de garantie versé : 20 000 euros (exonérés de TVA).
- Le contrat a été signé le 07/09/2010 pour une durée de douze ans.
- La machine de découpe laser 2D Trumpf TruLaser 1030 a été mise en service le 07/09/2010.
- Une redevance mensuelle H.T. de 2 290 euros est prélevée sur le compte courant bancaire de la société ALSACE TÔLERIE chaque 7 du mois.
- Le versement de la première redevance est intervenu le 07/09/2010.
- La dernière redevance sera prélevée le 07/08/2022.
- La machine de découpe laser 2D Trumpf TruLaser 1030 aurait été amortie économiquement selon le système linéaire sur une durée de douze ans, si elle avait été acquise en pleine propriété par la société ALSACE TÔLERIE.
- Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la prise en crédit-bail d'un tel équipement industriel neuf. Un tel équipement relevait du taux normal de TVA à 19,6 % (taux en vigueur en 2010). Les redevances mensuelles relevaient aussi du taux normal de TVA à 19,6 % jusqu'au 31/12/2013. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les redevances de crédit-bail relèvent du taux normal de TVA à 20 %.
- Aucun incident de paiement n'est intervenu depuis la signature du contrat.

#### **Travail à faire :**

1. Enregistrer – selon la technique du journal – la redevance prélevée automatiquement sur le compte courant bancaire de la société ALSACE TÔLERIE le 07/04/2014. La société ALSACE TÔLERIE a reçu l'avis de prélèvement n° 384615 de sa banque (annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie) **[0,5 point]**.
2. Présenter l'extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/05/2014 (annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que la machine de découpe laser 2D Trumpf TruLaser 1030 est le seul bien d'équipement pris en crédit-bail **[2,5 points]**.

**ANNEXE 1**  
**Extrait du plan de comptes utilisé par la société ALSACE TÔLERIE**

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
1061	Réserve légale
10688	Autres réserves
110	Report à nouveau (bénéfice)
119	Report à nouveau (perte)
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)
129	Résultat de l'exercice (perte)
...	...
145	Amortissements dérogatoires
...	...
205	Concessions, brevets et droits similaires
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
2183	Matériel de bureau et matériel informatique
...	...
261	Autres titres de participation
271	Titres immobilisés – droit de propriété
272	Titres immobilisés – droit de créance
275	Dépôts et cautionnements versés
...	...
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels
28183	Amortissements du matériel de bureau et matériel informatique
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée
462	Créances sur cessions d'immobilisations
512	Banque
...	...
612	Redevances de crédit-bail
613	Locations
6752	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles cédées
68112	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	...
7752	Produits des cessions d'immobilisations corporelles
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires

**ANNEXE 2**  
**Durée et taux d'amortissement**

Durée d'utilisation (en années)	Taux linéaire	Biens acquis ou fabriqués entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2001 et le 3 décembre 2008 et depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2010		Biens acquis ou fabriqués entre le 4 décembre 2008 et le 31 décembre 2009	
		Coefficient	Taux dégressif	Coefficient	Taux dégressif
1	100,00				
2	50,00				
3	$33^{1/3}$	1,25	41,67	1,75	58,33
4	25,00	1,25	31,25	1,75	43,75
5	20,00	1,75	35,00	2,25	45,00
6	$16^{2/3}$	1,75	29,17	2,25	37,51
$6^{2/3}$	15,00	2,25	33,75	2,75	41,25
8	12,50	2,25	28,13	2,75	34,38
10	10,00	2,25	22,50	2,75	27,50
12	$8^{1/3}$	2,25	18,75	2,75	22,91
15	$6^{2/3}$	2,25	15,00	2,75	18,34
20	5,00	2,25	11,25	2,75	13,75

**ANNEXE 3 (à compléter et à restituer avec la copie)**

**Extrait du plan d'amortissement de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 selon le système linéaire**

Désignation du bien : Presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000

Date d'acquisition : 06/03/2013

Date de mise en service : 24/03/2013

Valeur d'acquisition amortissable H.T. :

Durée d'amortissement prévue :

Taux d'amortissement linéaire :

Date de clôture du premier exercice comptable :

Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice



**ANNEXE 4 (à compléter et à restituer avec la copie)**

**Extrait du plan d'amortissement de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 selon le système dégressif**

Désignation du bien : Presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000  
 Date d'acquisition : 06/03/2013  
 Date de mise en service : 24/03/2013  
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. :  
 Durée d'amortissement prévue :  
 Taux d'amortissement linéaire :  
 Coefficient dégressif :  
 Taux d'amortissement dégressif :  
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :  
 Date de clôture du premier exercice comptable :  
 Prorata du premier exercice :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

**ANNEXE 5 (à compléter et à restituer avec la copie)**

**Extrait du plan d'amortissement de la presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000 simultanés  
avec retraitement de l'avantage fiscal**

Désignation du bien : Presse plieuse Trumpf TruBend Série 5 000

Date d'acquisition : 06/03/2013

Date de mise en service : 24/03/2013

Valeur d'acquisition amortissable H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises

**ANNEXE 6 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Tableau DGFIP n° 2052 au 31/05/2014**



N° 10167 \* 18

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire Article 55 A  
du Code général des impôts

DGFIP N° 2052 2014

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons Intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : _____					Néant <input type="checkbox"/>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11) -			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	

N° 2052 - 1 MF F I M E R I E N A T I O N A L E

Réviser 2014 - 126 016

**ANNEXE 7 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Plan d'amortissement du robot de soudage laser Motoman UP130 cédé selon le système linéaire**

Désignation du bien : Robot de soudage laser Motoman UP130  
 Date d'acquisition du bien : 26/01/2009  
 Date de mise en service du bien : 12/02/2009  
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. : 185 000,00 euros  
 Durée d'amortissement prévue :  
 Taux d'amortissement linéaire :  
 Date de clôture du premier exercice comptable :  
 Prorata du premier exercice :  
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :  
 Date de cession :  
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

**ANNEXE 8 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Plan d'amortissement du robot de soudage laser Motoman UP130 cédé selon le système dégressif**

Désignation du bien : Robot de soudage laser Motoman UP130  
 Date d'acquisition : 26/01/2009  
 Date de mise en service : 12/02/2009  
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. : 185 000,00 euros  
 Durée d'amortissement prévue :  
 Taux d'amortissement linéaire :  
 Coefficient dégressif :  
 Taux d'amortissement dégressif :  
 Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :  
 Date de clôture du premier exercice comptable :  
 Prorata du premier exercice :  
 Date d'ouverture de l'exercice de cession :  
 Date de cession :  
 Prorata de l'exercice de cession :

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

**ANNEXE 9 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Plan d'amortissement du robot de soudage laser Motoman UP130 cédé avec**  
**retraitement de l'avantage fiscal**

Désignation du bien : Robot de soudage laser Motoman UP130  
 Date d'acquisition : 26/01/2009  
 Date de mise en service : 12/02/2009  
 Valeur d'acquisition amortissable H.T. 185 000,00 euros  
 Date de cession :  
 Valeur de cession H.T. :

Exercices	Amortissements fiscaux	Amortissements économiques	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
<b>Totaux</b>				

## ANNEXE 10 (à compléter et à restituer avec la copie)

### Tableau DGFIP n° 2054 au 31/05/2013



N° 10169 \* 18  
Formulaire obligatoire (article  
53 A du Code général des  
impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2014

**EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT** (Ne pas reporter le montant des centimes)

Février 2014 - 136 C39

N° 2054 - IMPRIMERIE NATIONALE

Désignation de l'entreprise				Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
				1	2	
				3		
				4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	M1	KM	KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	M2	KP	KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ
	Avances et acomptes			LK	LL	LM
	TOTAL III			LN	LO	LP
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
Autres participations			8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV	
TOTAL IV			LQ	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØI	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Régularisation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
		1	2			
				3		
				4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	ØD	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	ØY	ØX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	NA	NB
	Avances et acomptes			NC	NE	NF
	TOTAL III			ØY	NH	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		ØU	M7	ØW
Autres participations			ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés			ØB	ØC	ØD	
Prêts et autres immobilisations financières			ØE	ØF	ØG	
TOTAL IV			ØJ	ØK	ØH	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØR	ØL	ØM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

**ANNEXE 11 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Tableau DGFIP n° 2050 au 31/05/2013**

DGFIP N° 2050 2014

**cerfa** N° 10937 \* 16  
 Formulaire obligatoire (article 53 A  
 du code général des impôts)

① **BILAN - ACTIF**

2<sup>e</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : _____		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text"/>				
Adresse de l'entreprise _____		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>				
Numéro SIRET * <input type="text"/>		N° canton <input type="text"/>				
		Exercice N clos le :		N - 1		
		1	2	3	4	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (II)	Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI				
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK			
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Excarts de conversion actif *	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :		

N° 2050 - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - 136 014

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an :



**ANNEXE 12 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/05/2014**

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel H.T.
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an jusqu'à cinq ans au plus	À plus de cinq ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels							

**ANNEXE 13 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 1<sup>er</sup> dossier**


**ANNEXE 14 (à compléter et à restituer avec la copie)**  
**Extrait du livre-journal : les enregistrements chronologiques du 2<sup>e</sup> dossier**

--	--	--	--

--	--	--	--

**ANNEXE 15 (à compléter et à restituer avec la copie)  
Extrait du livre-journal : l'enregistrement du 3<sup>e</sup> dossier**

--	--	--	--